



**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE (CQSJB)  
Cinquième assemblée ordinaire du conseil d'administration (CA)  
du lundi 29 mai 2023**

**PROCÈS-VERBAL**

**Cinquième assemblée ordinaire de l'année 2023 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 29 mai 2023 à 19 h 00 à la salle 322-324 du centre Frédéric-Back.**

**PRÉSENCES :**

**Membres avec droit de vote :**

Mme Alexandra-Maude Grenier	Présidente
Mme Claudia Nguyen	Secrétaire
M. William Philippon	Trésorier
Mme Isabelle Goarin	Administratrice
M. Willem Fortin	Administrateur
M. Anthony Cadoret	Administrateur
M. François Blay Martel	Administrateur

**Membre sans droit de vote :**

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants
----------------------------	---

**ABSENCES :**

Mme Rose Savard-Paquet, Vice-Présidente et M. Jean Beaulieu, Administrateur.

**IL Y A QUORUM.**

**AUTRES PARTICIPANTS :**

En plus de M. Daniel Leclerc, Conseiller en consultations publiques, 6 citoyens et citoyennes sont présents.

**ORDRE DU JOUR**  
**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE**  
**Assemblée ordinaire du conseil d'administration du 29 mai 2023**

**Centre Frédéric Back Salle 322-324 - 870, avenue De Salaberry**

- |          |         |   |
|----------|---------|---|
| 23-05-01 | 19 h 00 | <b>Ouverture de l'assemblée</b>   |
| 23-05-02 | 19 h 02 | <b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>   |
| 23-05-03 | 19 h 05 | <b>Administration</b><br><b><i>Fonctionnement</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Nomination des administrateurs cooptés</li><li>- Élection des membres du comité exécutif</li></ul>  |
| 23-05-04 | 19 h 10 | <b>Adoption du procès-verbal du 24 avril 2023</b>   |
| 23-05-05 | 19 h 15 | <b>Demande d'opinion : <u>Modifications au stationnement commercial dans plusieurs zones du centre-ville</u></b>  |
| 23-05-06 | 20 h 10 | <b>Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc</b>  |
| 23-05-07 | 20 h 20 | <b>Période de questions du public</b>   |
| 23-05-08 | 20 h 30 | <b>Rapport des activités des comités</b><br><b><i>Verdissement et aménagement</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Points d'information</li></ul> <b><i>Mobilité et sécurité</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Points d'information<ul style="list-style-type: none"><li>- Table de mobilité des quartiers centraux</li><li>- Table de concertation vélo (TCV)</li></ul></li><li>- Résolutions<ul style="list-style-type: none"><li>- Appui à la demande du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-Baptiste</li><li>- Responsable sécurité routière</li><li>- Réaménagement Philippe-Dorval/Saint-Olivier</li></ul></li></ul> <b><i>Qualité de vie</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Points d'information<ul style="list-style-type: none"><li>- Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)</li><li>- Société de développement commercial (SDC)</li><li>- Retour sur la corvée de nettoyage</li><li>- Trousses pour les graffitis disponibles à la quincaillerie Saint-Jean-Baptiste</li></ul></li></ul> <b><i>Patrimoine</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Points d'information</li><li>- Résolution<ul style="list-style-type: none"><li>- Intégration au quartier SJB de la station souterraine du tramway prévue sur Honoré-Mercier</li></ul></li></ul> <b><i>Rayonnement</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Points d'information</li></ul> |

23-05-09	21 h 00	<b>Administration</b> <b>Fonctionnement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Calendrier des assemblées 2023-2024</li> </ul> <b>Trésorerie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Point mensuel : État des finances</li> <li>- Résolution paiement de la secrétaire de rédaction</li> <li>- Frais de déplacement</li> <li>- Nomination des signataires au compte bancaire</li> </ul>
23-05-10	21 h 30	<b>Divers</b>
23-05-11	21 h 35	<b>Levée de l'assemblée</b>

*\*horaire à titre indicatif seulement*

### **23-05-01 Ouverture de l'assemblée**

---

Mme Alexandra-Maude Grenier constate le quorum et ouvre la réunion à 19 h 00.

### **23-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

---

Mme Alexandra-Maude Grenier donne lecture de l'ordre du jour.

**SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR CLAUDIA NGUYEN, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.**

Adopté à l'unanimité.

### **23-05-03 Administration**

---

- Fonctionnement

### **23-05-04 Adoption du procès-verbal du 24 avril 2023**

---

Les administrateurs ont tous pris connaissance du procès-verbal du 24 avril 2023.

Adoptés à l'unanimité.

### **Résolution CA 23-36 - Nomination des administrateurs cooptés**

**SUR PROPOSITION DE CLAUDIA NGUYEN, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLIAM PHILIPPON, IL EST RÉSOLU** que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste nomme M. François Blay Martel au poste d'administrateur coopté au sein du conseil d'administration, son mandat prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle du conseil de quartier.

### **Résolution CA 23-37 - Élection des membres du comité exécutif**

**SUR PROPOSITION DE WILLEM FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR FRANÇOIS BLAY MARTEL, IL EST RÉSOLU D'élire** Mme Alexandra-Maude Grenier présidente du conseil d'administration, Mme Rose Savard-Paquet vice-présidente du conseil d'administration, Mme Claudia Nguyen secrétaire du conseil d'administration et M. William Philippon trésorier du conseil d'administration.

### **23-05-05 Demande d'opinion**

---

M. Daniel Leclerc présente Mme Marie-Pier Larose, conseillère en urbanisme à la gestion du territoire qui présente la demande d'opinion concernant la révision des normes du stationnement commercial sur le territoire district cap aux diamants. M. Leclerc précise que la consultation publique s'est tenue le 1<sup>er</sup> mai dernier et que la présentation au conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste clôt la tournée des conseils de quartier du district. M. Leclerc termine en mentionnant que la Ville cherche à avoir des recommandations au conseil de quartier à l'intention du conseil municipal et du conseil d'arrondissement pour les diverses modifications.

Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste – Procès-verbal de la cinquième assemblée ordinaire du conseil d'administration du lundi 29 mai 2023

La présentation est disponible en annexe au procès-verbal.

Suite à la présentation, M. Daniel Leclerc demande si les administrateurs du conseil de quartier sont prêts à formuler une modification quant aux révisions proposées. M. Anthony Cadoret mentionne que selon lui, l'optimisation des stationnements n'avantage pas les gens du quartier, ce à quoi Mme Isabelle Goarin ajoute que de son côté, elle croit que les révisions vont permettre un certain contrôle, dans le futur, pour limiter les espaces de stationnement à la surface. Mme Alexandra-Maude Grenier commente que la location de cases de stationnement louées à des résidentes et résidents pourrait diminuer le nombre de voitures stationnées dans les rues tout en faisant prendre conscience aux gens du prix d'un espace de stationnement. Elle ajoute que le stationnement dans les rues a un coût, même s'il semble gratuit aux yeux de plusieurs. Elle termine en affirmant que pour elle, les révisions proposées semblent positives.

6 administrateurs approuvent la demande de révision telle que présentée et 1 administrateur s'abstient.

---

### **23-05-06 Période de la conseillère municipale**

Mme Mélissa Coulombe-Leduc répondra aux questions lors des points présentés par les administratrices et administrateurs.

---

### **23-05-07 Période de questions du public**

Les questions peuvent être posées à n'importe quel autre moment de l'ordre du jour.

---

### **23-05-08 Rapport des activités des comités**

#### ▪ Verdissement et aménagement

#### **Réaménagement des rues**

Mme Mélissa Coulombe-Leduc invite les gens n'ayant pu assister à la demande de consultation pour les rues Salaberry, Philippe-Dorval et Saint-Olivier de prendre connaissance des documents en ligne sur la page de la [participation citoyenne](#) et à transmettre leurs commentaires à la conseillère en interaction citoyenne mentionnée au dossier. Lors de la dernière consultation, Mme Coulombe-Leduc explique que 3 scénarios ont été présentés et que les citoyennes et citoyens présents pouvaient aussi proposer des scénarios. Pour la suite, Mme Coulombe-Leduc mentionne que les équipes vont retravailler les projets en prenant compte des commentaires reçus, afin de revenir avec une proposition à l'automne.

#### **Îlot Saint-Vincent-De-Paul**

Mme Mélissa Coulombe-Leduc mentionne que les consultations auront lieu au retour des vacances d'été, vers le mois de septembre.

#### **Passage Olympia**

M. François Blay-Martel précise qu'une enveloppe minime sera disponible pour remettre en état le passage Olympia. Il ajoute qu'un concierge était payé par la SDC jusqu'à présent, mais qu'après le 1<sup>er</sup> juin, l'entretien sera assuré au niveau de la Ville. M. François Blay Martel

évoque son inquiétude face à l'avenir du passage Olympia et demande des précisions à la Ville quant à la stratégie à moyen et long terme pour l'entretien, l'entreposage du mobilier, etc.

M. Blay Martel, ajoute que les bilans quant à l'utilisation et à l'appréciation du passage Olympia sont positifs, lorsqu'il est animé et entretenu. Toutefois, il précise que l'état actuel laisse à désirer et qu'il est principalement utilisé par les personnes itinérantes.

Mme Coulombe-Leduc mentionne qu'il semble y avoir une confusion au niveau du mobilier dans Saint-Jean-Baptiste. Elle ajoute qu'elle souhaite obtenir des réponses pour effectuer un suivi dès qu'elle aura des détails.

## ▪ Mobilité et sécurité

### **Table de mobilité des quartiers centraux**

Mme Alexandra-Maude Grenier mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre.

### **Rues partagées**

Mme Mélissa Coulombe-Leduc mentionne que les rues temporaires qui existaient dans les années précédentes reviennent. Certaines rues, dont Saint-Gabriel, Des Zouaves et Deligny seront pérennisées, l'an prochain, comme étant des rues partagées temporaires.

Elle ajoute que seule la rue Richelieu n'a pas été retenue, puisqu'il y avait des enjeux au niveau de la cohabitation et au niveau de l'interdiction de tourner qui était beaucoup contestée. Mme Coulombe-Leduc précise toutefois qu'un travail est fait pour que la rue Saint-Olivier devienne rue partagée permanente.

Enfin, Mme Coulombe-Leduc, termine en rappelant que cet automne, il y aura des projets de réaménagement pour la rue Saint-Olivier entre Philippe-Dorval et Sutherland. Elle précise que la rue Sutherland sera possiblement proposée comme étant une rue partagée permanente, notamment due au corridor scolaire et à la venue d'un CPE.

### **Passage piéton**

M. Daniel Leclerc mentionne que des réaménagements plus sécuritaires sont prévus en 2023, pour la traverse piétonne coin Richelieu et Salaberry. Mme Mélissa Coulombe-Leduc ajoute être en attente des plans et des échanciers.

### **Rue piétonne**

Les enjeux se trouvent principalement au niveau de l'affichage. M. François Blay Martel précise que les automobilistes ne savent pas quoi faire devant les pancartes. Il ajoute que l'affichage commence à la rue Turnbull, mais que la rue piétonne commence réellement à la rue Claire-Fontaine. Lors de la première fin de semaine, l'aménagement des pancartes ne permettait pas le passage d'une voiture. M. Blay-Martel propose d'ajouter une affiche à Turnbull, qui indique « Rue piétonne dans X mètres ».

Mme Claudia Nguyen mentionne que plusieurs ignorent l'interdiction de tourner à droite sur le feu rouge, lorsque la rue est piétonne. Elle propose d'ajouter une indication que l'interdiction demeure valide en tout temps. Mme Nguyen demande également si des plans sont en route pour « habiller » la rue Saint-Jean lorsqu'elle est piétonne, en citant l'exemple de l'avenue Mont-Royal, à Montréal.

M. Blay Martel mentionne qu'à ce sujet, une demande doit être faite pour ajouter du mobilier. Il ajoute que la demande sera faite plus tôt et différemment l'an prochain puisque les procédures sont plus complexes que prévu. Il ajoute qu'il serait intéressant de faire une consultation auprès des citoyennes et citoyens pour avoir leur avis sur la rue piétonne.

Mme Coulombe-Leduc précise que la rue Mont-Royal est fermée en tout temps pour une certaine période, ce qui permet d'ajouter de la couleur sur la chaussée. Toutefois, puisque la rue Saint-Jean est ouverte à la circulation en semaine, la couleur sur la chaussée serait nuisible. Elle précise entendre la difficulté à aménager les rues piétonnes commerciales, tel que mentionné par M. Blay Martel.

### **Résolution CA 23-38 - Appui à la demande du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-Baptiste**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-Baptiste a fait une demande à la Ville de Québec pour une rue-école;

**SUR PROPOSITION DE CLAUDIA NGUYEN, DÛMENT APPUYÉE PAR ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU DE** donner l'appui du CQSJB au conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-Baptiste pour la demande pour une rue-école prioritairement sur le coin d'Aiguillon et éventuellement au coin du parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste et Claire-Fontaine.

### **Résolution CA 23-39 - Responsable sécurité routière**

Cette résolution a pour objet de désigner un nouveau responsable du dossier de la sécurité routière.

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Québec a adopté en 2020 la Stratégie de sécurité routière 2020- 2024;

**CONSIDÉRANT QU'**afin d'appuyer cette stratégie, la Ville de Québec a créé le Programme de soutien à la mobilisation dont les modalités permettent aux conseils de quartier de présenter des projets relatifs à la sensibilisation sur la sécurité routière de nos citoyens;

**CONSIDÉRANT QUE** le CA du CQSJB a créé un comité chargé d'évaluer divers projets répondant aux critères d'admissibilité du Programme de soutien à la mobilisation;

**CONSIDÉRANT QUE** le 28 novembre 2022 une demande de subvention au montant de 3000 \$ a été déposée à la ville de Québec pour l'année 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** la personne responsable du dossier a récemment terminé son mandat au CA du CQSJB;

**SUR PROPOSITION DE ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR FRANÇOIS BLAY MARTEL, IL EST RÉSOLU** de nommer M. Willem Fortin, administrateur du CQSJB, comme nouveau responsable du dossier de la sécurité routière.

### **Résolution CA 23-40 - Réaménagement Philippe-Dorval/Saint-Olivier**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Québec, dans le cadre d'un atelier de consultation publique le 18 mai 2023, a présenté de premiers scénarios de réaménagement des rues Philippe-Dorval et d'une portion de la rue Saint-Olivier;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs ateliers de discussion se sont déroulés dans le cadre de cette consultation publique à la suite de la présentation des différents scénarios;

**CONSIDÉRANT QUE** ces scénarios ne sont pas finaux et seront bonifiés par la Ville lorsque celle-ci connaîtra l'ensemble des intrants sous la chaussée de ces rues;

**CONSIDÉRANT** ces scénarios, le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste souhaite proposer des pistes d'améliorations aux scénarios présentés aux résidents par la Ville de Québec;

**SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU DE** demander à la Ville de Québec de bonifier ses scénarios de réaménagement envisagés avant le prochain atelier de consultation avec les résidents sur le sujet prévu à l'automne compte tenu de ces considérations:

- Les réaménagements envisagés doivent permettre d'ajouter davantage de verdissement et de canopée que les scénarios présentés jusqu'à présent;
- Les réaménagements envisagés devraient inclure davantage de bonifications de mobilier urbain et d'aménagements publics tels que des bancs, des poubelles et des supports à vélo de manière à assurer une meilleure convivialité du quartier ainsi qu'une meilleure sécurité et une meilleure propreté;
- Compte tenu du retrait prévu de plusieurs espaces de stationnement sur les rues Philippe-Dorval et Saint-Olivier et du problème déjà connu de manque d'espaces de stationnement dans le quartier, il est important d'amorcer une réflexion globale du stationnement à l'échelle du quartier afin d'avoir un équilibre entre les besoins des résidents du quartier qui possèdent une voiture avec vignette et les usagers de transports actifs;
- Dans cette réflexion, la priorisation des espaces de stationnement pour les résidents et la possibilité d'avoir des vignettes temporaires pour visiteurs devraient en faire partie;
- La sécurité des usagers de transport actifs devrait être au cœur des considérations des scénarios de réaménagement envisagés, notamment en s'assurant que les réaménagements proposés réduisent la circulation de transit et la vitesse des voitures dans le quartier. L'installation de bollards ou de vrais trottoirs surélevés pourraient être envisagés en ce sens.

#### ▪ Qualité de vie

##### **Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)**

M. William Philippon explique qu'au niveau du port de Québec, il y a eu 15 signalements concernant le bruit dans le secteur de l'anse au Foulon. Il ajoute qu'une démarche de consultation a eu lieu et un partage d'information avec les résidentes et résidents du secteur.

M. Philippon ajoute qu'il n'y a eu aucun dépassement au niveau de la qualité de l'air pour les 2 stations du port de Québec.

Pour le ministère de l'Environnement, M. Philippon explique que la prochaine mise à jour du graphique sur le nickel sera en ligne sur le site d'accès aux données en direct et qu'il comprendra les données de janvier à avril 2023.

Enfin, M. Philippon mentionne qu'au niveau du signalement dans le service Urgence-Environnement, il n'y a que 2 signalements durant le mois de mai, au port de Québec. Il confirme que l'un des signalements est réglé, alors que le deuxième signalement est toujours actif et l'entreprise en question pourrait être soumise à des sanctions.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc, en réponse à une question posée par Mme Alexandra-Maude Grenier, explique que l'INRS collabore avec la Ville pour trouver la source du bruit signalé récemment par des citoyennes et citoyens. Elle ajoute que le développement peut prendre quelques semaines.

### **Société de développement commercial (SDC)**

M. François Blay Martel explique que quelques propriétaires de commerces expriment plusieurs enjeux en lien avec l'itinérance dans le quartier. Une rencontre est prévue à ce sujet avec Mélanie Harvey et il mentionne que le CQSJB y est invité.

M. Daniel Leclerc demande si Mme Karine Crépeau sera à la rencontre prévue avec Mme Harvey. Il ajoute qu'il partagera l'information pour vérifier s'il manque quelqu'un.

M. Blay Martel invite également les résidentes et résidents du quartier à consulter la programmation estivale du 15 juin pour connaître les activités prévues cet été.

### **Retour sur la corvée de nettoyage**

M. William Philippon fait un retour sur l'activité de corvée de nettoyage. Il mentionne que plusieurs déchets ont été amassés et qu'une quinzaine de citoyennes et citoyens étaient présents. M. Philippon souligne le partenariat avec La Molette ainsi qu'avec l'organisme G3E qui œuvre dans le nettoyage des berges qui ont fourni un effort essentiel lors de la corvée de nettoyage.

### **Trousses pour les graffitis disponibles à la quincaillerie Saint-Jean-Baptiste**

Mme Alexandra-Maude Grenier rappelle que des trousse de graffitis sont disponibles à la quincaillerie de Saint-Jean-Baptiste.

### **Fêtes des voisins**

M. Willem Fortin mentionne que la Fête des voisins a lieu le 3 juin prochain et précise que les gens peuvent faire des demandes de fermeture des rues, sans que des frais soient engagés. Les demandes peuvent être dirigées au 311.

## **Résolution CA 23-41 - Intégration au quartier SJB de la station souterraine du tramway prévue sur Honoré-Mercier**

Concernant le projet d'insertion d'un édifice édicule recouvrant la future station souterraine prévue sous le boulevard Honoré-Mercier

**CONSIDÉRANT QUE** le RTC, la Ville de Québec et le Bureau de projet du tramway prévoient construire une des deux seules stations souterraines pour la section Haute-Ville du tracé du tramway sous le boulevard Honoré-Mercier;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Québec a procédé à l'achat de deux propriétés contiguës à une première (3 étages) au 840 boulevard Honoré-Mercier qui lui appartenait déjà; la deuxième (2 étages) est située au 875-879 rue Saint-Jean, et la troisième (3 étages) au 880 rue Saint-Joachim; soit trois bâtiments très différents par l'âge, le style, la volumétrie et les matériaux;

**CONSIDÉRANT QUE** l'aménagement et le trafic actuels génèrent des zones non conviviales, accidentogènes et que les usagers de transport actif ne se sentent pas en sécurité pour traverser Honoré-Mercier;

**CONSIDÉRANT QUE** la future station générera une augmentation du flux piétonnier, il faudrait revoir la place des usagers de transports actifs circulant en surface de la côte d'Abraham au boulevard René-Lévesque, il faudrait envisager de revoir les traverses piétonnes et l'aménagement entre le faubourg Saint-Jean et la place d'Youville;

**CONSIDÉRANT QUE** le faubourg Saint-Jean est chargé d'histoire et de patrimoine; que son développement est intimement lié à celui de l'arrondissement historique du Vieux-Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la situation actuelle du faubourg Saint-Jean, au centre-ville de Québec, rend précaires les traces visibles de cette histoire et de ce patrimoine;

**CONSIDÉRANT QUE** préserver et mettre en valeur le patrimoine du Faubourg Saint-Jean est un thème central du plan d'action 2022-2027 du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste;

**CONSIDÉRANT QUE** le faubourg Saint-Jean a une longue tradition de mixité des usages et est composé de résidences, commerces, ateliers de production, institutions communautaires comme églises, écoles, hôpitaux, etc.;

**CONSIDÉRANT QUE** ce côté du boulevard Honoré-Mercier est inclus dans le Programme particulier d'urbanisme du secteur Colline parlementaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le boulevard Honoré-Mercier est situé dans une zone hautement touristique avec sa proximité avec le Vieux-Québec, le Centre des congrès de Québec, la Colline parlementaire, les grands hôtels, les équipements culturels et tous les grands événements;

**SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DUMENT APPUYÉE PAR ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU DE** demander à la Ville à ce :

1. Que le futur bâtiment qui abritera en souterrain et en rez-de-chaussée la station de tramway sur le boulevard Honoré-Mercier conserve l'esprit des constructions du faubourg Saint-Jean impliquant un rythme dans les façades (hauteurs, largeurs, matériaux) afin d'être compatible avec l'environnement bâti déjà existant (intégration architecturale/continuité);
2. Que le futur bâtiment qui abritera en souterrain et en rez-de-chaussée la station de tramway sur le boulevard Honoré-Mercier accueille des usages complémentaires (résidentiels ou administratifs) dans ses étages supérieurs, dans le but de contribuer à l'animation des abords du boulevard Honoré-Mercier;
3. Qu'une placette, que du verdissement et qu'une augmentation de la canopée soient prévus devant la station sur le boulevard Honoré-Mercier et dans l'insertion de la station pour renforcer le sentiment de confort des usagers et des résidents du quartier;
4. Qu'une liaison végétalisée soit établie entre la rue Saint-Joachim et le boulevard René-Lévesque pour renforcer le sentiment de confort des usagers;

#### ▪ Patrimoine

#### Église

Mme Mélissa Coulombe-Leduc répond à une question concernant les clôtures installées près des portes de l'église. Elle mentionne que les clôtures ont été posées par la paroisse et qu'à l'origine c'était pour une question de sécurité. Mme Coulombe-Leduc invite les administratrices et administrateurs à écrire directement à la paroisse pour les questions liées à ce sujet, puisqu'ils sont toujours propriétaires de l'église.

M. Louis Dumoulin mentionne que l'église sera ouverte au public le 24 juin prochain. Il demande si l'événement pourrait être publié dans les différents réseaux de communications.

#### ▪ Rayonnement

M. Louis Dumoulin mentionne que l'exposition sur les Beaux-arts continue de circuler dans différents quartiers de la Ville. Il ajoute que le nom du CQSJB est associé à cet exposition.

### **23-05-09 Administration**

---

#### ▪ Fonctionnement

#### **Calendrier des assemblées 2023-2024**

M. Daniel Leclerc demande aux administrateurs du conseil d'administration s'ils souhaitent conserver le calendrier des rencontres, tel qu'il est établi actuellement.

Il est décidé que les administratrices et administrateurs se consultent en CA afin de confirmer le calendrier des rencontres pour l'automne 2023. La décision sera remise à M. Daniel Leclerc avant la prochaine assemblée.

#### ▪ Trésorerie

#### **État des finances**

M. William Philippon présente les états financiers du dernier mois.

M. Philippon explique qu'il n'a pour l'instant pas accès au compte puisqu'il y a un changement d'administrateur au niveau de la trésorerie.

#### **Résolution CA 23-42 - Paiement de la secrétaire de rédaction**

SUR PROPOSITION DE CLAUDIA NGUYEN, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLIAM PHILIPPON, IL EST RÉSOLU DE payer à Mme Marie-Pier Camiré la somme de 100\$, correspondant au procès-verbal de la rencontre d'avril 2023.

Ce montant est pris à même le budget fonctionnement du conseil de quartier.

#### **Résolution CA 23-43 - Frais de déplacement au CA**

**CONSIDÉRANT QUE** pour se rendre aux rencontres publiques d'assemblée générale et d'assemblée générale annuelle du C.A. du conseil de Quartier du 27 mars et du 24 avril, M. Fabien Abitbol a utilisé le STAC dans les deux sens pour le 27 mars et dans un sens seulement le 24 avril;

**SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU DE** lui rembourser le montant de 8,85\$.

**Résolution CA 23-44 - Frais de représentation (consultation Ville)**

**CONSIDÉRANT QUE** M. Fabien Abitbol s'est rendu le 4 avril à une consultation citoyenne portant sur les Grands événements à l'Espace 400<sup>e</sup>;

**CONSIDÉRANT QUE** pour ce faire il a fait appel au STAC;

**SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR FRANÇOIS BLAY MARTEL, IL EST RÉSOLU DE** lui rembourser 5,90\$.

**Résolution CA 23-45 - Frais de représentation (MHV)**

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution 22-75 relative à la Mobilisation haute-ville (MHV) prévoyait les déplacements et frais de représentation de M. Fabien Abitbol jusqu'à concurrence de 60\$;

**SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR FRANÇOIS BLAY MARTEL, IL EST RÉSOLU DE** lui rembourser la somme de 14,75\$ pour les dernières rencontres et représentation à la MHV.

**Résolution CA 23-46 - Nomination des signataires du compte bancaire**

**SUR PROPOSITION DE ISABELLE GOARIN DÛMENT APPUYÉE PAR FRANÇOIS BLAY MARTEL, IL EST RÉSOLU** que le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste nomme Mme Rose Savard-Paquet, vice-présidente, Mme Alexandra-Maude Grenier, présidente et M. William Philippon, trésorier, comme signataires des effets bancaires, et de retirer tout autre nom.

**23-03-10 Levée de l'assemblée**

---

L'ordre du jour étant épuisé,

***SUR PROPOSITION DE ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLIAM PHILIPPON, IL EST RÉSOLU que la séance soit levée à 21 h.***

---

Mme Alexandra-Maude Grenier  
Présidente de séance

---

Mme Claudia Nguyen  
Secrétaire du Conseil de quartier